

Message d'informations aux élèves et aux parents du lycée Paul REY de NAY

Comme l'a annoncé le Ministre de l'Éducation Nationale dans son allocution du jeudi 28 mai, les services de l'état proposent d'étendre l'accueil des élèves volontaires aux lycées.

La réouverture des lycées est conditionnée par le respect d'un protocole sanitaire très strict qui limite fortement leur capacité d'accueil.

En concertation avec les équipes pédagogiques, éducatives et techniques du lycée Paul REY voici ce que nous sommes en mesure de proposer:

### **Organisation des enseignements**

L'accueil des élèves est organisé par groupe maximum de 15 élèves.

- Du lundi 08 juin au vendredi 26 juin 2020, les élèves volontaires des classes de seconde seront accueillis lundi après-midi, mardi après-midi, mercredi matin et jeudi après-midi pour travailler deux matières au choix.
- Du lundi 08 juin au vendredi 26 juin 2020, les élèves volontaires des classes de première seront accueillis lundi matin, mardi matin, jeudi matin et vendredi matin afin de travailler les deux enseignements de spécialité poursuivis l'an prochain.
- Du lundi 29 juin au vendredi 03 juillet, les élèves volontaires des classes terminales qui souhaitent se préparer aux épreuves de rattrapage du second groupe seront accueillis

Pour les niveaux seconde et première, afin d'élaborer les emplois du temps, les parents sont invités à répondre au sondage disponible via Pronote (réponse attendue pour le mardi 02 juin à 12h).

Pour le niveau terminal, les élèves volontaires pour se préparer aux épreuves de rattrapage sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat avant le vendredi 19 juin en précisant les deux matières de leur choix.

L'inscription à chacun des dispositifs implique la présence à tous les cours inscrits sur le nouvel emploi du temps sur la période proposée. Ce nouvel emploi du temps sera consultable sur Pronote au plus tard le dimanche 07 juin.

Les transports scolaires seront assurés seulement le matin et le soir aux horaires habituels et dans le cadre des règles sanitaires.

Les élèves qui ne seront pas inscrits selon ces modalités poursuivront l'enseignement à distance.

### **Extrait du Protocole sanitaire**

L'accueil des élèves se fera dans le strict respect du protocole sanitaire.

Le port du masque pour les élèves et les personnels est obligatoire.

Les élèves ne doivent être présents dans l'établissement que sur les demi-journées où ils ont effectivement cours.

La restauration scolaire est organisée pour l'accueil des élèves des niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dans le cadre de règles sanitaires strictes qui imposent une capacité d'accueil très contrainte.

La restauration scolaire ne sera pas donc assurée pour les élèves du lycée.L'accueil des élèves au lycée, par demi-journée, prend en compte cette contrainte.

L'internat restera fermé.

Les autres règles sanitaires du protocole ainsi que ces modalités d'accueil seront présentées aux membres du conseil d'administration le mercredi 03 juin à 17h45. Un document de synthèse sera ensuite diffusé aux personnels, aux élèves et à leurs parents.

Nous restons à votre disposition et si vous souhaitez un complément d'information, contactez-nous sur l'adresse mail : [ce.0640046c@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0640046c@ac-bordeaux.fr).

Bien cordialement,

L'équipe de direction du lycée Paul REY.